

23 décembre 2016 – n° 10
160137

TAUX D'IMPOSITION APPLICABLE EN 2017 A CHACUNE DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES

Vu la loi 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale et notamment ses articles 2 et 3, modifiés par les articles 17 et 18 de la loi du 28 juin 1982,

Vu la loi de finances de 1985 articles 99 et 101 et le projet de loi de finances 2017,

Considérant qu'il est nécessaire de se prononcer sur les taux des trois taxes locales pour l'année 2017,

Vu le projet de Budget Primitif 2017,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

Fixe les taux des taxes locales pour 2017 comme suit :

<u>DESIGNATION DES TAXES</u>	<u>TAUX</u>
Taxe d'Habitation	25,43%
Taxe sur le Foncier Bâti	21,88 %
Taxe sur le Foncier Non Bâti	37,76 %

ADOPTE PAR 27 VOIX POUR

Contre : 7 (M.CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT
F. NIEZGODA – C. URBES – R.BA – N.ZMIRLI)

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 23 décembre 2016

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 29

Procurations 5

Absence excusée 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, IFrançois FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI,, Fabien NIEZGODA.

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER à Marie-José LOUDIG
Caroline PRIVAT-MATTIONI à François FICHTER
Isabelle DE BECKER à Marc FRISON-ROCHE
Christine FELDEN à Jacqueline THIRION
Ramata BA à Fabien NIEZGODA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI



Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.